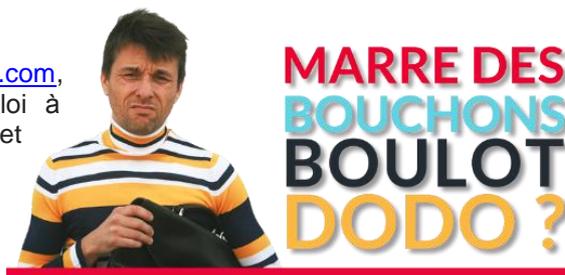


5 JOBS DE RÊVE À GAGNER AVEC « STOP À LA ROUTINE »

A l'occasion de ses 20 ans, le Groupement d'Employeurs Vénétiens lance le concours « Stop à la routine ». A la clé : 5 jobs de rêve à temps partagé pour changer de vie !

Vénétiens, créateur d'emplois à temps partagé depuis 1997, a décidé de frapper fort pour son anniversaire. Avec l'opération « Stop à la routine », le Groupement d'Employeurs entend bien faire parler de l'emploi à temps partagé, son credo depuis toujours.

Par le biais de son site internet www.stopalaroutine.com, Vénétiens communique sur l'anti-routine qu'est l'emploi à temps partagé. A travers des saynètes humoristiques et des témoignages de salariés et d'adhérents du Groupement d'Employeurs, Stop à la routine met en parallèle les affres de la routine en entreprise et les bienfaits du travail à temps partagé.



Mais quoi de mieux qu'un emploi à temps partagé pour se faire un avis sur ce mode de fonctionnement encore méconnu ?

Avec le concours « Stop à la routine », 5 français pourront vivre l'expérience du temps partagé.

5 emplois à temps partagé de rêve sont en jeu :

- Un job d'été de « Testeur(se) d'équipements nautiques »
- 4 CDI de « Chief Happiness Manager »

Le concours « Stop à la routine » a démarré le 24 avril 2017 avec un premier emploi à gagner ...



UN CDD SAISONNIER DE TESTEUR(SE) D'ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES À TEMPS PARTAGÉ

Un job d'été de 2 mois rémunéré 2000€ bruts/mois !
Cerise sur le gâteau, le vainqueur bénéficiera aussi d'une voiture de fonction pour sillonner la côte Atlantique.

La mission ?

Le gagnant intégrera *Bic Sport** et *Tiwal***, 2 entreprises vannetaises, adhérentes de Vénétiens, pour découvrir leurs modes de fonctionnement et activités, et tester leurs produits nautiques.

En bon ambassadeur du temps partagé, il partagera ses aventures et impressions chaque semaine sur le site internet et les réseaux sociaux de Vénétiens.

POUR QUI ?

Réservé aux accros des sports nautiques et particulièrement du Stand Up Paddle et de la voile, ce job d'été à temps partagé est idéal pour tout **jeune sportif, dynamique, sociable, créatif** ... ayant envie de passer 2 mois sur la côte Morbihannaise, et dans ses environs.

Le concours est réservé aux majeurs, titulaires du permis B et sachant, bien entendu, nager.

VÉNÉTIS

Philippe VITORIA – Directeur Général de Vénétiens

Mobile : 06 20 98 02 76 - Tél. 02 97 54 64 70 - E-mail : p.vitoria@venetis.fr - Site internet : www.venetis.fr
6 rue Henri Becquerel - 56000 VANNES Cedex

COMMENT PARTICIPER ?

Le concours est ouvert du 24 avril au 8 juin 2017.

Pour participer :

- 1/ Le candidat réalise une courte vidéo pour convaincre de sa motivation à décrocher le job.
- 2/ Il s'inscrit ensuite sur le site www.stopalaroutine.com pour participer au concours.
- 3/ Le candidat est invité à partager sa candidature sur les réseaux sociaux pour récolter des votes.

Les 3 participants qui auront récolté le plus de votes sur le site www.stopalaroutine.com iront en finale.

Le vainqueur sera élu le 9 juin 2017 par un jury composé de membres du Conseil d'Administration de Vénétiis et des équipes dirigeantes de BIC Sport et Tiwal.

ET APRÈS ?

Le concours « Stop à la routine » ne s'arrête pas là !

Du 12 juin au 20 août, Vénétiis met en jeu **4 CDI de Chief Happiness Officer à temps partagé**.

Le principe de participation restera le même mais c'est le jury Vénétiis qui élira les 8 meilleurs participants en prenant en compte les votes des internautes. Ces participants suivront ensuite un processus de recrutement classique, avec la rencontre de Responsables Vénétiis et des entreprises adhérentes ...

Plus d'informations à venir.

A PROPOS

En 20 ans, Vénétiis a accompagné **plus de 320 TPE, PME et ETI** dans leur développement et créé **plus de 1000 CDI en temps partagé**. Vénétiis poursuit aujourd'hui son développement sur 6 territoires du Grand Ouest : Vannes, Ploërmel, Lorient, Auray, Saint Nazaire & Presqu'île de Guérande et Nantes.

Le temps partagé est une relation « gagnant-gagnant » entre l'entreprise, qui a besoin d'une compétence spécifique pour se développer sans pouvoir la recruter à temps plein, et le salarié à la recherche d'un emploi durable et valorisant.

En avril 2017, Vénétiis emploie 140 personnes « partagées » entre 320 entreprises adhérentes.

**BIC Sport a été créé en 1979, à Vannes. Spécialiste de la planche à voile à ses débuts, l'entreprise est vite devenue le leader mondial du windsurf avant de se diversifier dans les secteurs du surf, du kayak et du Stand Up Paddle. Chaque produit BIC Sport est conçu et fabriqué en France.*
www.bicsport.fr

***Tiwal est une jeune entreprise vannetaise, start-up industrielle, qui conçoit, produit, et commercialise le Tiwal 3.2, dériveur gonflable et démontable. Tiwal a reçu de nombreuses récompenses de par le monde et cherche aujourd'hui à conquérir les Etats-Unis.*
www.tiwal.com

VÉNÉTIS

Philippe VITORIA – Directeur Général de Vénétiis

Mobile : 06 20 98 02 76 - Tél. 02 97 54 64 70 - E-mail : p.vitoria@venetis.fr - Site internet : www.venetis.fr
6 rue Henri Becquerel - 56000 VANNES Cedex